

## DÉLIBÉRATION N° 38/2025/CA-PAP du 15 décembre 2025

actant la cession d'immobilisation de la tour à glace n° 3 du Port de pêche de Papeete

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE PAPEETE

- Vu la délibération n° 62-2 AT du 5 janvier 1962 modifiée portant création et organisation d'un établissement public dénommé « Port autonome de Papeete » ;
- Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;
- Vu l'arrêté n° 580 CM du 5 juillet 1993 modifié relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics ;
- Vu l'arrêté n° 1473 CM du 26 décembre 1997 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Port autonome de Papeete" ;
- Vu l'arrêté n° 2336 CM du 16 novembre 2018 portant nomination de M. Jean-Paul LE CAILL en qualité de directeur général de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Port autonome de Papeete" ;
- Vu la délibération n° 18/2024/CA-PAP du 17 décembre 2024 modifiant les autorisations de programme du Port autonome de Papeete ;
- Vu le rapport du directeur général du Port autonome de Papeete ;
- Après en avoir délibéré dans sa séance du 15 décembre 2025 ;

### ADOpte

**Article 1er.** - L'état du bien à sortir de l'actif immobilisé du bilan du Port autonome de Papeete est annexé à la présente délibération.

**Article 2.** - Le directeur général du Port autonome de Papeete et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

Un administrateur,

Philippe WONG

Le président  
du conseil d'administration,

Jordy CHAN

**LISTE DES IMMOBILISATIONS DU PORT AUTONOME À SORTIR DE L'ACTIF**

Année Acquisition	N° de compte	N° Inventaire	Désignation de l'immobilisation	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Valeur vénale avant la sortie	Dotaton exceptionnelle comptabilisée en 2025	Charge exceptionnelle à passer avant la sortie d'actif
2024	21311		Tour à glace n° 3	19/01/2024	1	-	1	1
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>